



P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°08/2026
Dimanche 15 février 2026 – 6^{ème} Dimanche du Temps ordinaire – Année A

HUMEURS

LES « OISEAUX DE LA RUE »... DES PERSONNES OU UN SUJET ELECTORALISTE ?

Le 21 janvier 2021, l'*Accueil Te Vai-ete* publiait son dernier « Bilan annuel » complet... , régulièrement des bilans partiels ont été faits : canettes, santé, colis alimentaires... Depuis 2021, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts... les promesses électorales ont fleuries, toutes plus belles les unes que les autres... les montagnes accouchant d'une souri !

L'*Accueil Te Vai-ete*, lui durant ce temps, a fait jaillir du sol et du cœur des femmes et des hommes de bonne volonté de ce Pays, par leur générosité, un lieu respectant la dignité humaine pour nos frères et sœurs de la rue !

La campagne électorale pour les municipales déjà bien engagée, la petite voix de mon frère Stéphane, du haut du ciel me titillant, comme il le faisait déjà de son vivant : « Père, fais ton bilan annuel ? Ça fait longtemps que tu n'en as pas fait... » Nous avons pris notre courage à deux mains et nous nous y sommes mis... le voilà enfin !

Un bilan, certes pour rendre compte à chacun de vous, généreux bienfaiteurs, de ce que nous accomplissons grâce à vous... mais aussi pour essayer de mettre un peu d'objectivité et de rationalité dans les propos des nombreux candidats, tous « *Sauveur* », de notre capitale polynésienne !

En campagne électorale, il semble que l'on puisse dire tout et son contraire, sans que cela n'ait de conséquence... mais les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent :

1° « le nombre est aujourd'hui estimé à 750... il faut construire un véritable centre d'hébergement, d'accueil de jour et de nuit ». – Radio 1 – 2 octobre 2025 ;

2° « Nous allons faire en sorte que demain, il n'y ait plus de SDF dans la ville de Papeete ». - Radio 1 – 28 octobre 2025 ;

3° « Pour les mendicants, il faut créer une caisse de chômage ». – Radio 1 – 19 décembre 2025 ;

4° « Les personnes à la rue : Aujourd'hui, il y a plus de 700, voire 1 000 SDF dans la ville ». – Tahiti infos – 23 janvier 2026 ;

4° « Depuis les 15 dernières années, on a vu une grande augmentation de la population de SDF [plus de 700 personnes sans domiciles fixes recensées] ... nous allons mettre en place un conseil d'urgence pour traiter cette question des SDF ». – Radio 1 – 26 janvier 2026 ;

6° « Les solutions : augmenter les effectifs de police municipale, interdire la mendicité... ». – TNTV – 10 février 2026 ;

7° ...

Le bilan de l'*Accueil Te Vai-ete* n'est ni un programme politique, ni des promesses d'un avenir radieux où la misère n'existerait plus comme par enchantement !

Non, il veut juste rappeler quelques points pour éviter les fantasmes et dérives :

1° Non, il n'y a pas 700 ou 1 000 SDF dans les rues de Papeete... si vous en doutez, prenez votre calculatrice un soir et faite le tour de la ville en les comptant !!! Il y a entre 250 et 350 personnes à la rue... le chiffre variant entre ceux qui le sont de façon permanente et d'autres occasionnellement !

2° On nous reproche de les appeler les « Oiseaux de la rue » et de ne pas respecter leur dignité... mais vouloir les cacher, les chasser... voir les emmener dans une île « déserte » c'est cela ne pas respecter la dignité humaine... souvenons-nous d'*Orofara* où l'on enfermait les lépreux... les arrachant à leurs familles... Ce n'est pas en cachant la misère qu'on règle le problème... Les « Oiseaux de la rue » nous empêche d'oublier que le système économique de notre Pays est créateur de misère pour toujours plus de personnes, la grande majorité cachées dans le fond de nos vallées... Il nous rappelle que la société de caste – *Arii-Manahune* – est à l'opposer du message évangélique : « Tous frères » !

3° Il n'y a pas de solution au « problème des SDF », parce que les SDF ne sont pas des problèmes mais des personnes !!!

- Une personne n'est pas un individu que l'on comptabilise, que l'on déplace, que l'on met dans un programme de réinsertion...
- Une personne c'est un histoire humaine unique, avec ses beautés et ses accidents de la vie... avec ses forces et ses faiblesses... une personne que l'on l'accompagne sur le chemin de la vie à son rythme... Certes ce n'est pas très électoraliste mais si humain... Dieu s'est fait homme !

« Des pauvres, vous en aurez toujours avec vous, mais moi, vous ne m'aurez pas toujours ». Jean 12,8

« Ainsi parle le Seigneur : Partage ton pain avec celui qui a faim, accueille chez toi les pauvres sans abri, couvre celui que tu verras sans vêtement, ne te dérobe pas à ton semblable. Alors ta lumière jaillira comme l'aurore, et tes forces reviendront vite ». Isaïe 58,7.



LES PORTES DU CIEL SE SONT OUVERTES POUR TEIKIVAOAKI, UN FRERE DE LA RUE !

Samedi matin, sur le banc de la salle d'attente des urgences de l'hôpital, Teikivaoaki ne s'est pas réveillé... Les portes du ciel se sont ouvertes... les bras du Seigneur se sont ouverts largement pour l'accueillir...

C'est le deuxième de nos frères de la rue à s'envoler cette année !

Teikivaoaki, tu as vu le jour à Hatiheu il y a 75 ans... faaamu, tu étais un travailleur... nos chemins se sont croisés très tôt... dès 1996. À la rue, occasionnellement puis de façon régulière au grand dam de tes sœurs faaamu, de ta famille... Ton enfance parfois douloureuse t'a marqué profondément, tu étais aimé par tes sœurs faaamu, mais il t'était difficile de demeurer chez l'une ou l'autre de tes sœurs bien longtemps... Petit à petit, la rue est devenue ta maison malgré les nombreux vols et quelques agressions dont tu fus victime – combien de C.N.I. n'a t'ont pas faite, refaite et refaite encore –.

Petit à petit, ta famille, comme nous, t'avons vu t'affaiblir, impuissant à te convaincre de rentrer à la maison... Ta santé s'est dégradée... ton corps épuisé ne te portait plus guère... Le 9 janvier, tu étais devant le presbytère, épuisé, pompiers et Police nationale prévenus, t'ont déposé aux Urgences... et te voilà de retour dans la rue... Comme disait M^{gr} le Cleac'h, « *les marquisiens n'ont pas mauvais caractère... ils ont du caractère* »... et derrière tes sourires, ta politesse sans faille, tu en avais du caractère !

Le 29 janvier un courriel nous parvient : « *En effet, je me permets de vous contacter pour vous signaler la présence de M. Teikivaoaki qui a été vu en consultation aux urgences ce jour, et identifié SDF. La consultation médicale étant finie, monsieur refuse de quitter les lieux et de retourner dans la ville* ». Quelle solution ? Tu tiens à ta liberté... mais la vie te quitte doucement...

Samedi soir, à la sortie de la messe, un paroissien nous

annonce : « *Tu sais le papi dont tu t'occupes... on l'a retrouvé mort, ce matin, sur un banc de la salle d'attente extérieure des urgences !* »

Que de souvenirs Teikivaoaki...

Je me souviens : une nuit de déluge, où l'on te retrouve blotti et grelottant dans une petite rue... c'est ce soir-là que

nous avons pris la décision d'ouvrir la Cathédrale la nuit pour toi et tes frères et sœurs de la rue...

Je me souviens de la fois où tu t'es fait agresser par un autre « *oiseaux de la rue* » en rupture de traitement... c'était autour de Noël... après quelques jours à la Clinique, je dis à l'une de tes sœurs faaamu : « *Le petit Jésus arrive !* » Branle-bas le combat chez elle pour aménager une chambre pour t'accueillir encore une fois ! Et encore une fois, cela n'a pas duré, et tu es revenus dans la rue...

Teikivaoaki... tu étais aimé... mais parfois les blessures nous conduisent à avoir peur de l'amour... aujourd'hui... tu contemples

l'Amour...

« *Vous êtes la lumière du monde...* » Il ne nous appartient pas de changer l'autre mais simplement, au-delà de notre pauvreté... lui révéler l'Amour... Teikivaoaki tu nous a appris à aimer... à t'aimer simplement en respectant ta liberté !

À bientôt Teikivaoaki.

À sa famille, ses sœurs faaamu... ses amis de la rue... l'Accueil Te Vai-ete présente ses sincères condoléances.

Une messe sera célébrée dimanche soir à 18h à la Cathédrale pour le repos de son âme.



CLIN D'ŒIL DE L'HISTOIRE...

LA SECONDE CATHEDRALE DE PAPEETE – 1875-2025

Nous reprenons ici l'histoire de la construction de la Cathédrale de Papeete et son histoire chaotique en raison de l'opposition entre M^{gr} Tepano Jaussen et les gouverneurs successifs.

En cette année 1870, la ville de Papeete n'a toujours que la petite chapelle provisoire située avenue Pouvanaa. Le Gouvernement, après avoir détruit, au grand regret de M^{gr} Tepano, les murs de sa cathédrale déjà bien avancée et arrêtée par les entraves de l'administration, avait jeté enfin les fondements d'une nouvelle église sur le même emplacement, mais elle était de moitié plus petite :

40 mètres de longueur sur 14 mètres de largeur. On s'aperçut, mais un peu tard, qu'elle n'avait pas la grandeur suffisante pour la population et qu'on aurait mieux fait de garder les dimensions du premier plan.

M^{gr} Tepano ne peut que le déplorer... En 1870, dans un courrier, il relate la sourde guerre entre l'administration et la Mission depuis le début de son projet.

La même année, à M^r de Jouslard, succède M^r Girard, Commissaire de la marine, qui prit comme son prédécesseur le titre de Commissaire de la République. Nommé le 20 novembre 1870, il n'entre en fonction que le 1^{er} juin 1871 et continue de gouverner la colonie française de Tahiti jusqu'au 25 janvier 1874.

La situation de la mission catholique à Tahiti se développe doucement. Papeete est desservie par M^{sr} d'Axiéri. Il a pour aide le P. Collette, pro-curé de Papeete et Vice-Provincial de la Mission depuis 1870, lequel dessert aussi les deux districts de Faaa et d'Arue. Les fruits de leur ministère, par an, sont environ de quarante-huit baptêmes, douze mariages et cent quarante communions pascales. La Mission catéchise les enfants des écoles tenues par les frères de Ploërmel et par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Elle dirige les communautés elles-mêmes et leur donne les retraites prescrites par leurs règles. À ce travail déjà considérable, vient se joindre l'aumônerie militaire et l'école aux petits enfants dans les deux districts mentionnés ci-dessus.

GOUVERNEURS DE TAHITI 1843-85

Une note de trois pages dans les archives de l'Archevêché¹, écrite par une main anonyme, nous décrit les Gouverneurs de Tahiti vu par la Mission... elle ne manque pas d'humour et d'acidité !

Bruat 17 avril 1843. Courage, activité indomptable. Battit les tahitiens à Mahaena, Papenoo, Haapape, Punaauia ; prit Fautaua. Bonnes intentions pour le catholicisme, mais inutiles durant la guerre qui dispersa nos néophytes.

Lavaud 6 sept 1846. Homme d'ordre. Instructions de M. Guizot contre le catholicisme mises de côté en 1848.

Bonard 19 juillet 1849. Homme de génie, sans foi, et le regrettant. Entièrement dévoué au catholicisme. Nous a amené des particuliers et des chefs, nous nui sans le vouloir en légalisant le Culte protestant. Tout ce qui reste à Tahiti en fait d'œuvre et de lois est de M. Bonard.

Page 5 sept. 1851. Homme de mauvaise foi, et nul. L'Évêque d'Axieri fit le voyage de France pour réclamer contre ses calomnies à l'égard des missionnaires. Il réussit à le faire rappeler.

C^{te} du Bouzet 22 mars 1854. Homme honnête, éclairé, dévoué au catholicisme ; mais ne put rien faire étant obligé par le Ministre de voyager constamment de la N^{lle} Calédonie à Tahiti et aux Marquises. Il était remplacé par des commandants particuliers dont l'un M. Roy nous fut favorable, et l'autre le Cdt Pouget, indifférent.

Saisset 19 mai 1858. Bon marin, tête brûlée. Ne fit que passer à Tahiti.

Gautier de la Richerie 14 janv. 1860. Jugement faux. Imagina de faire de Tahiti une colonie protestante : fit des lois pour nous enlever les écoles, pour faire travailler les catholiques aux temples protestants sans réciprocité ; condamna injustement les catholiques à la prison et à des travaux publics ; chercha à avoir un Curé indépendant de l'Évêque. Nous nous sentons toujours des résultats de son administration. Il révoqua les Chefs catholiques et nomma Chefs des ministres protestants. Il nécessita un nouveau voyage de l'Évêque d'Axieri en France. A fait venir les Ministres protestants français.

De la Roncière 14 janv. Déc 1863. À fait condamner par le Ministre la famille royale de Gambier à payer injustement 160 000 frs à Pignon ; à fait démolir l'église de Papeete. En somme il nous a fait du bien, il nous a fait du mal. Il s'est occupé surtout des routes.

De Jouslard 5 juin 1869. Indifférent.

Girard 6 août 1870. Bien intentionné.

Gilbert-Pierre 25 janv. 1874. Bien intentionné. A guerroyé contre les ministres protestants français. Voulait sa place dans le chœur même de la nouvelle église.

[...]

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

CHRETIENS, SOMMES-NOUS « OUTLAW » ?

Chrétiens, fidèles lecteurs des Saintes Écritures, nous connaissons bien ce texte (Matthieu 5,18-19) : « *Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise.*

Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. » C'est l'Évangile que l'Église propose à notre méditation en ce sixième dimanche du Temps Ordinaire.

En effet, le Christ « *n'est pas venu abolir la Loi ou les Prophètes, mais la parfaire* » ! Cela m'amène à une réflexion qui peut paraître saugrenue : serions-nous des chrétiens « *outlaw* » [hors-la-loi] ? Peut-on respecter à la lettre et

continuellement les commandements de Dieu, et donc ne jamais transgresser la LOI ?

La réponse la plus probable faite par le « *chrétien de base* » : je suis loin de respecter les préceptes du Seigneur ; combien de fois chaque jour m'arrive-t-il de succomber à diverses tentations ! Et pourtant, j'aimerais toujours rester fidèle aux promesses de mon baptême : choisir toujours le bien et ne pas faire le mal !

Or, l'apôtre Jacques, dans sa lettre, enfonce le clou : « *Être en mesure de faire le bien et ne pas le faire, c'est un péché* (Jc 4,17) ». Et comme tout péché transgresse la loi de Dieu, en quelque sorte je me comporte en rebelle, en « *hors-la-loi* ». Il est vrai qu'un tel discours peut paraître ringard, dépassé ; on préfère cette logique plus « *soft* », moins rigoriste : nous sommes tous faibles et pécheurs, mais

¹ Archevêché de Papeete H-1-13

comme *Dieu est miséricordieux*, alors il nous pardonne toujours ! Ne dit-on pas : *Dieu aime les pécheurs* ?

Avec de tels raisonnements nous cautionnons le laxisme ambiant et certains comportements immoraux (voire criminels). Nous sommes loin des recommandations de Saint Paul : « *Mais toi, homme de Dieu, fuis tout cela ; recherche la justice, la piété, la foi, la charité, la persévérance et la douceur.*

Mène le bon combat, celui de la foi, empare-toi de la vie éternelle ! C'est à elle que tu as été appelé, c'est pour elle que tu as prononcé ta belle profession de foi devant de nombreux témoins. » (1 Tm 6,11-12).

À l'approche du Mercredi des Cendres (18 février) et du temps de Carême, voici une piste de réflexion : si nous

sommes chrétiens, nous croyons au Christ ressuscité et nous adhérons à sa Loi d'amour, cela implique un style de vie, des comportements et des actes qui en témoignent.

Ainsi le rappelait Saint Jacques : « *comme le corps privé de souffle est mort, de même la foi sans les œuvres est morte* » (Jc 2,26). Et à la fin du Carême, peut-être serons-nous des chrétiens un peu moins « *outlaw* » !

Bonne entrée en Carême

Dominique SOUPÉ

© Paroisse de la Cathédrale – 2026

REGARD SUR L'ACTUALITÉ...

11 FEVRIER : JOURNÉE MONDIALE DU MALADE – « *ÊTRE COMPATISSANT COMME LE BON SAMARITAIN* »

Le 11 février, en la mémoire de Notre-Dame de Lourdes, est célébrée la Journée Mondiale du Malade. Dans son message, le Pape Léon propose à notre réflexion et notre méditation « *l'image du bon Samaritain (cf. Luc 10,25-37), toujours actuelle et nécessaire pour redécouvrir la beauté de la charité et la dimension sociale de la compassion, afin d'attirer l'attention sur les nécessiteux et les personnes qui souffrent, comme sont les malades* ».

Léon XIV se réfère à l'Encyclique *Fratelli tutti* du Pape François et insiste pour que « *compassion et miséricorde envers les nécessiteux ne se réduisent pas à un simple effort individuel* ».

« *L'amour n'est pas passif, il va à la rencontre de l'autre ; être prochain ne dépend pas de la proximité physique ou sociale, mais de la décision d'aimer. C'est pourquoi le chrétien devient le prochain de celui qui souffre, suivant l'exemple du Christ, le véritable "Samaritain divin" qui s'est approché de l'humanité blessée. Il ne s'agit pas de simples gestes de philanthropie, mais de signes qui permettent de percevoir que la participation personnelle aux souffrances de l'autre implique de se donner soi-même.* »

La compassion va bien au-delà du simple geste d'amour individuel. À l'exemple du Bon Samaritain qui sollicite l'aide de l'aubergiste, le Saint Père témoigne de son expérience missionnaire au Pérou : « *combien de personnes font preuve de miséricorde et de compassion (...) Les proches, les voisins, les professionnels de santé, les agents de la pastorale de la*

santé et tant d'autres qui s'arrêtent, s'approchent, soignent, portent, accompagnent et offrent ce qu'ils ont, donnent à la compassion une dimension sociale ».

Il rappelle un passage de la Lettre apostolique *Salvifici doloris* (du 11 février 1984) de Saint Jean-Paul II, qui fait référence au Corps du Christ : « *la douleur qui nous touche n'est pas une douleur étrangère ; c'est la douleur d'un membre de notre propre corps auquel notre Tête nous demande de venir en aide pour le bien de tous. En ce sens, elle s'identifie à la douleur du Christ et, offerte de manière chrétienne, elle accélère l'accomplissement de la prière du Sauveur lui-même pour l'unité de tous* ».

En conclusion, Léon XIV met l'accent sur « *l'amour fraternel* » :

« *Chers frères et sœurs, (...) Je souhaite vivement que cette dimension fraternelle, "samaritaine", inclusive, courageuse, engagée et solidaire, qui trouve sa racine la plus intime dans notre union avec Dieu, dans la foi en Jésus-Christ, ne manque jamais dans notre style de vie chrétien. Enflammés par cet amour divin, nous pourrions vraiment nous donner en faveur de tous ceux qui souffrent, en particulier nos frères malades, âgés et affligés.* »²

Dominique SOUPÉ

© Archidiocèse de Papeete – 2026

AUDIENCE GÉNÉRALE

LA PAROLE DE DIEU DANS LA VIE DE L'ÉGLISE

L'Audience générale de ce mercredi 11 février poursuit la relecture de la Constitution conciliaire *Dei Verbum*. Léon XIV s'arrête aujourd'hui sur le chapitre six du document, relatif à la centralité de la Parole de Dieu dans la vie de l'Église.

Chers frères et sœurs, bonjour et bienvenu !

Dans la catéchèse d'aujourd'hui, nous nous méditerons sur le lien profond et vital qui existe entre la Parole de Dieu et l'Église, lien exprimé par la Constitution conciliaire *Dei Verbum*, au chapitre six. L'Église est le lieu propre de l'Écriture Sainte. Sous l'inspiration du Saint-

Esprit, la Bible est née du peuple de Dieu et est destinée au peuple de Dieu. Elle a pour ainsi dire son *habitat* dans la communauté chrétienne : c'est en effet dans la vie et dans la foi de l'Église qu'elle trouve l'espace où révéler sa signification et manifester sa force.

² Source : Saint Siège, *Dicastère pour la Communication, Message du saint Père Léon XIV à l'occasion de la 34^e Journée mondiale du Malade 2026.*

Vatican II rappelle que « *L'Église a toujours vénéré les divines Écritures, comme elle le fait aussi pour le Corps même du Seigneur, elle qui ne cesse pas, surtout dans la sainte liturgie, de prendre le pain de vie sur la table de la Parole de Dieu et sur celle du Corps du Christ, pour l'offrir aux fidèles.* » De plus, « *L'Église eut et elle a toujours pour règle suprême de sa foi les Écritures, conjointement avec la sainte Tradition.* » (*Dei Verbum*, 21).

L'Église ne cesse jamais de réfléchir à la valeur des Saintes Écritures. Après le Concile, un moment très important à cet égard a été l'Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques sur le thème « *La Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Église* », en octobre 2008. Le Pape Benoît XVI en a récolté les fruits dans l'exhortation post-synodale *Verbum Domini* (30 septembre 2010), où il affirme : « *Le lien intrinsèque entre la Parole et la foi met vraiment en évidence que l'authentique herménautique de la Bible ne peut se situer que dans la foi ecclésiale, qui a dans le 'oui' de Marie, son paradigme. [...] Le lieu originnaire de l'interprétation scripturaire est la vie de l'Église.* » (n°29).

Dans la communauté ecclésiale, l'Écriture trouve donc le cadre dans lequel elle peut accomplir sa tâche particulière et atteindre son but : faire connaître le Christ et ouvrir au dialogue avec Dieu. « *L'ignorance de l'Écriture est en effet ignorance du Christ* ». Cette célèbre expression de saint Jérôme nous rappelle le but ultime de la lecture et de la méditation de l'Écriture : connaître le Christ et, à travers Lui, entrer en relation avec Dieu, relation qui peut être comprise comme une conversation, un dialogue. Et la Constitution *Dei Verbum* nous a présenté la Révélation précisément comme un dialogue, dans lequel Dieu parle aux hommes comme à des amis (cf. *DV*,2). Cela se produit lorsque nous lisons la Bible dans une attitude intérieure de prière : alors Dieu vient à notre rencontre et entre en conversation avec nous.

La Sainte Écriture, confiée à l'Église, gardée et expliquée par elle, joue un rôle actif : en effet, par son efficacité et sa puissance, elle soutient et fortifie la communauté chrétienne. Tous les fidèles sont appelés à s'abreuver à cette source, tout d'abord dans la célébration de l'Eucharistie et des autres Sacrements. L'amour des Saintes Écritures et la familiarité avec elles doivent guider ceux qui exercent le ministère de la Parole : évêques, prêtres, diacres, catéchistes. Le travail des exégètes et de ceux qui pratiquent les sciences bibliques est précieux ; et la place de l'Écriture est centrale pour la théologie, qui trouve dans la Parole de Dieu son fondement et son âme. Ce que l'Église désire ardemment, c'est que la Parole de Dieu puisse atteindre chacun de ses membres et en nourrir le cheminement de foi. Mais la Parole de Dieu pousse également l'Église au-delà d'elle-même, elle l'ouvre continuellement à la mission envers tous. En effet, nous vivons entourés de tant de paroles, mais combien d'entre elles sont vides ! Parfois, nous entendons aussi des paroles sages, mais qui ne touchent pas notre destin ultime. La Parole de Dieu, en revanche, répond à notre soif de sens, de vérité sur notre vie. Elle est la seule Parole toujours nouvelle : en nous révélant le mystère de Dieu, elle est inépuisable, elle ne cesse jamais d'offrir ses richesses.

Très chers amis, en vivant dans l'Église, on apprend que l'Écriture Sainte est entièrement relative à Jésus-Christ, et on expérimente que c'est là la raison profonde de sa valeur et de sa puissance. Le Christ est la Parole vivante du Père, le Verbe de Dieu fait chair. Toutes les Écritures annoncent sa Personne et sa présence salvatrice, pour chacun de nous et pour l'humanité tout entière. Ouvrons donc notre cœur et notre esprit pour accueillir ce don, à l'école de Marie, Mère de l'Église.

© Libreria Editrice Vaticana - 2026

SPORT ET SPIRITUALITE

LA VIE EN ABONDANCE – SUR LA VALEUR DU SPORT (1)

Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver s'ouvrent officiellement ce vendredi 6 février en Italie. Les différentes disciplines sportives se tiendront entre la capitale lombarde et les Dolomites jusqu'au 15 mars. Le Pape Léon XIV a publié une longue lettre intitulée « *La vie en abondance. Sur la valeur du sport?* ». Ce texte propose une vision profonde et actuelle du sport comme chemin de paix, d'éducation et de croissance humaine intégrale.

Chers frères et sœurs !

À l'occasion de la célébration des 25^e Jeux Olympiques d'hiver, qui se dérouleront entre Milan et Cortina d'Ampezzo du 6 au 22 février prochain, et des 14^e Jeux Paralympiques, qui se dérouleront dans les mêmes localités du 6 au 15 mars, je désire saluer et adresser mes meilleurs vœux à toutes les personnes directement impliquées et saisir cette occasion pour proposer une réflexion destinée à tout le monde. La pratique sportive, nous le savons, peut être de nature professionnelle, hautement spécialisée : sous cette forme, elle correspond à une vocation réservée à quelques-uns suscitant l'admiration et l'enthousiasme dans le cœur de beaucoup d'autres, qui vibrent au rythme des victoires ou des défaites des athlètes. Mais la pratique sportive est une activité commune, ouverte à tous et salutaire pour le

corps et l'esprit, au point de constituer une expression universelle de l'humain.

Sport et construction de la paix

À l'occasion des Jeux Olympiques passés, mes prédécesseurs ont souligné combien le sport peut jouer un rôle important pour le bien de l'humanité, en particulier pour la promotion de la paix. Par exemple, en 1984, saint Jean-Paul II, s'adressant à de jeunes athlètes venus du monde entier, cita la Charte olympique qui considère le sport comme un facteur « de meilleure compréhension mutuelle et d'amitié, afin de construire un monde meilleur et plus pacifique ». Il encouragea les participants en ces termes : « Faites que vos rencontres soient un signe emblématique pour toute la société et un prélude à cette nouvelle ère où « *jamais nation contre nation ne lèvera l'épée* » (*Is* 2,4).

C'est dans cette optique que s'inscrit la Trêve olympique qui, dans la Grèce antique, était un accord visant à suspendre les hostilités avant, pendant et après les Jeux Olympiques, afin que les athlètes et les spectateurs puissent voyager librement et que les compétitions se déroulent sans interruption. L'institution de la Trêve découle de la conviction que la participation à des compétitions réglementées (*agones*) constitue un cheminement individuel et collectif vers la vertu et l'excellence (*aretè*). Lorsque le sport est pratiqué dans cet esprit et dans ces conditions, il favorise l'approfondissement de la cohésion communautaire et du bien commun.

La guerre, au contraire, naît d'une radicalisation du désaccord et du refus de coopérer les uns avec les autres. L'adversaire est alors considéré comme un ennemi mortel, à isoler et si possible à éliminer. Les preuves tragiques de cette culture de la mort sont sous nos yeux : vies brisées, rêves anéantis, traumatismes des survivants, villes détruites, comme si la coexistence humaine était réduite superficiellement au scénario d'un jeu vidéo. Mais cela ne doit jamais nous faire oublier que l'agressivité, la violence et la guerre sont « *toujours une défaite de l'humanité* ». La Trêve olympique a été récemment proposée opportunément à nouveau par le Comité International Olympique et l'Assemblée Générale des Nations Unies. Dans un monde assoiffé de paix, nous avons besoin d'instruments qui mettent « *fin à la prévarication, à l'étalage de la force et à l'indifférence envers le droit* ». J'encourage vivement toutes les nations, à l'occasion des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver, à redécouvrir et à respecter cet instrument d'espérance qu'est la Trêve olympique, symbole et prophétie d'un monde réconcilié.

La valeur éducative du sport

« *Moi, je suis venu pour que les brebis aient la vie, la vie en abondance* » (Jn 10,10). Ces paroles de Jésus nous aident à comprendre l'intérêt de l'Église pour le sport et la manière dont le chrétien l'aborde. Jésus a toujours placé les personnes au centre, il en a pris soin désirant pour chacune d'elles la plénitude de la vie. C'est pourquoi, comme l'a affirmé Saint Jean-Paul II, la personne humaine « *est la première route que l'Église doit parcourir en accomplissement de sa mission* ». Selon la vision chrétienne, la personne doit donc toujours rester au centre du sport dans toutes ses expressions, y compris dans celles de l'excellence compétitive et professionnelle.

À bien y regarder, on trouve une base solide à cette prise de conscience dans les écrits de saint Paul, connu comme l'Apôtre des gentils. À l'époque où il écrivait, les Grecs avaient déjà depuis longtemps des traditions athlétiques. Par exemple, la ville de Corinthe parrainait les jeux isthmiques tous les deux ans depuis le début du VI^e siècle avant J.-C. C'est pourquoi, écrivant aux Corinthiens, Paul a utilisé des images sportives pour les initier à la vie chrétienne : « *Vous savez bien que, dans le stade, tous les coureurs participent à la course, mais un seul reçoit le prix. Alors, vous, courez de manière à l'emporter. Tous les athlètes à l'entraînement s'imposent une discipline sévère ; ils le font pour*

recevoir une couronne de laurier qui va se faner, et nous, pour une couronne qui ne se fane pas » (1 Co 9,24-25).

Suivant la tradition paulinienne, de nombreux auteurs chrétiens ont utilisé des images athlétiques comme métaphores pour décrire les dynamiques de la vie spirituelle. Cela nous fait aujourd'hui réfléchir sur l'unité profonde entre les différentes dimensions de l'être humain. Bien qu'il ne manque pas dans les époques passées d'écrits chrétiens – influencés par des philosophies dualistes – ayant une vision plutôt négative du corps, le courant principal de la théologie chrétienne a souligné la bonté du monde matériel en affirmant que la personne est une unité de corps, d'âme et d'esprit. En effet, les théologiens de l'Antiquité et du Moyen Âge ont vigoureusement réfuté les doctrines gnostiques et manichéennes, précisément parce qu'elles considéraient le monde matériel et le corps humain comme intrinsèquement mauvais. Selon ces conceptions, le but de la vie spirituelle consisterait à se libérer du monde et du corps. Au contraire, les théologiens chrétiens ont fait appel aux convictions fondamentales de la foi : la bonté du monde créé par Dieu, le fait que le Verbe s'est fait chair et la résurrection de la personne dans l'harmonie de son corps et de son âme.

Cette compréhension positive de la réalité physique a favorisé le développement d'une culture dans laquelle le corps, uni à l'esprit, est pleinement impliqué dans les pratiques religieuses : pèlerinages, processions, drames sacrés, sacrements et prières faisant appel à des images, des statues et diverses formes de représentations.

Avec l'affirmation du christianisme dans l'Empire romain, les spectacles sportifs typiques de la culture romaine, en particulier les combats de gladiateurs, ont progressivement perdu de leur importance sociale. Cependant, le Moyen Âge a été marqué par l'émergence de nouvelles formes de pratiques sportives telles que les tournois chevaleresques sur lesquels l'Église concentra son attention éthique, contribuant également à leur réinterprétation dans une perspective chrétienne, comme en témoigne la prédication de l'abbé saint Bernard de Clairvaux.

À la même époque, l'Église reconnut la valeur éducatrice du sport, grâce notamment à la contribution de figures telles que Hugues de Saint-Victor et saint Thomas d'Aquin. Dans son ouvrage *Didascalicon*, Hugues souligna l'importance des activités physiques dans le programme des études, contribuant ainsi à façonner le système éducatif médiéval.

La réflexion de saint Thomas d'Aquin sur le jeu et l'exercice physique met au premier plan la « *modération* » comme trait fondamental d'une vie vertueuse. Selon Thomas, celle-ci ne se limite pas seulement au travail et aux occupations considérées comme sérieuses, mais nécessite également du temps pour le jeu et le repos. Thomas d'Aquin écrit : « *Comme le dit Augustin : "enfin je veux que tu te ménages : car il est bon que le sage relâche de temps en temps la vigueur de son application au devoir." Or, une certaine détente de l'esprit par rapport au devoir s'obtient par les paroles et les actions de jeu. Il appartient donc au sage et au vertueux d'en faire parfois usage* ». Thomas reconnaît que l'on joue parce

que le jeu est source de plaisir et qu'il est donc pratiqué donc pour lui-même. Répondant à une objection selon laquelle un acte vertueux doit être orienté vers une fin, il observe que « *Si ces jeux ne se proposent pas de fin extrinsèque, ils tendent au bien du sujet, qui y trouve un plaisir ou un repos* ». Cette "éthique du jeu" élaborée par Thomas d'Aquin a exercé une influence considérable sur la prédication et l'éducation.

Le sport, école de vie et aréopage contemporain

L'humaniste Michel de Montaigne s'inscrivait dans cette longue tradition lorsqu'il écrivait, dans un essai sur l'éducation : « *Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse ; c'est un homme : il n'en faut pas faire deux* ». C'est la raison qu'il invoquait pour justifier l'intégration de l'éducation physique et du sport dans la journée scolaire. Ces principes furent appliqués dans les écoles jésuites, selon les écrits de saint Ignace de Loyola, en particulier les *Constitutions* de la Compagnie de Jésus et la *Ratio Studiorum*. C'est dans ce contexte que s'inscrit également l'œuvre de grands éducateurs, de saint Philippe Néri à saint Jean Bosco. Ce dernier, à travers la promotion des oratoires, établit un pont privilégié entre l'Église et les nouvelles générations, faisant également du sport un domaine d'évangélisation. Dans cette ligne, on peut également citer l'encyclique *Rerum novarum* (1891) de Léon XIII. Celle-ci stimula la création de nombreuses associations sportives catholiques, répondant ainsi sur le plan pastoral aux nouvelles exigences de la vie moderne – on pense aux conditions des ouvriers après la révolution industrielle – et aux nouvelles habitudes émergentes.

À la charnière entre le XIX^e et le XX^e siècle, le sport est devenu un phénomène de masse. De plus, les Jeux Olympiques de l'ère moderne virent le jour (1896). Les laïcs et les pasteurs ont alors porté un regard plus attentif et plus systématique sur cette réalité. À partir du pontificat de saint Pie X (1903-1914), on constate un intérêt croissant pour le sport, comme en témoignent de nombreuses déclarations pontificales. Dans celles-ci, l'Église catholique, par la voix des papes, propose une vision du sport centrée sur la dignité de la personne humaine, son développement intégral, l'éducation et la relation avec l'autre, en soulignant sa valeur universelle comme instrument de promotion de valeurs telles que la fraternité, la solidarité et la paix. La question posée par le vénérable Pie XII dans un discours adressé aux athlètes italiens en 1945 est emblématique : « *Comment l'Église pourrait-elle ne pas s'intéresser [au sport] ?* ».

Le Concile Vatican II a inscrit son évaluation positive du sport dans le cadre plus large de la culture, recommandant que « *les loisirs soient bien employés pour se détendre et pour fortifier la santé de l'esprit et du corps ; [...] également par des exercices physiques et des activités sportives qui aident à conserver un bon équilibre psychique, individuellement et aussi collectivement, et à établir des relations fraternelles entre les hommes de toutes conditions, de toutes nations ou de races différentes* ». Grâce à la lecture des signes des temps, la conscience ecclésiale de l'importance de la pratique sportive s'est donc accrue. Le Concile a représenté un essor dans ce domaine : la réflexion sur le sport en relation avec la vie de foi s'est développée et une multitude d'expériences pastorales dans le domaine sportif ont révélé leur force génératrice au cours des décennies suivantes. Les dicastères du Saint-Siège ont également promu des initiatives valables en dialogue avec ce domaine humain.

Deux Jubilés du Sport célébrés par saint Jean-Paul II ont été très significatifs : le premier le 12 avril 1984, Année de la Rédemption ; le second, le 29 octobre 2000, au Stade Olympique de Rome. Le Jubilé de 2025 s'est inscrit dans cette même ligne, relançant explicitement la valeur culturelle, éducative et symbolique du sport en tant que langage humain universel de rencontre et d'espérance. C'est cette orientation qui a motivé le choix d'accueillir le Tour d'Italie au Vatican : cette grande compétition cycliste est un événement sportif mais aussi un récit populaire capable de traverser les territoires, les générations et les différences sociales, et de parler au cœur de la communauté humaine en marche.

Bien au-delà des lieux de tradition chrétienne la plus ancienne, il semble évident que le sport soit largement présent dans les cultures dont nous avons connaissance. Celles qui sont traditionnellement orales ont également laissé des traces de terrains de jeu, d'équipements sportifs, ainsi que des images ou des sculptures liées à leurs pratiques sportives. Il y a donc beaucoup à apprendre des traditions sportives des cultures indigènes, des pays africains et asiatiques, des Amériques et d'autres régions du monde.

Aujourd'hui encore, le sport continue de jouer un rôle significatif dans la plupart des cultures. Il offre un espace privilégié de relation et de dialogue avec nos frères et sœurs appartenant à d'autres traditions religieuses, comme avec ceux qui ne se reconnaissent dans aucune d'entre elles.

À suivre

© Libreria Editrice Vaticana - 2026

OPINION

CRIS DE LA NATALITE : « *L'ENFANT EST UNE IRRUPTION DE FOLIE DANS UN MONDE D'ADULTE TROP SAGES* »

Pour Madeleine Rouot, les raisons de la dénatalité ne sont ni matérielles ni idéologiques. Elles sont à chercher plus profondément dans la nature de notre époque, devenue prisonnière d'un excès de prévoyance et de calcul. Pour faire des enfants, il faut un grain d'enthousiasme et d'insouciance. Bref, une part de folie.

Pour la première fois depuis plus d'un siècle hors période de guerre, le solde naturel des naissances est négatif en France métropolitaine. Alors pourquoi les jeunes ne font-

ils plus d'enfants ? La question a envahi notre espace médiatique, chacun y allant de sa propre conjecture. Les uns invoquent des raisons matérielles : difficulté à se

loger, coût de la vie, précarité de l'emploi, manque de solutions de garde.

D'autres pointent des causes idéologiques : montée de l'individualisme, radicalisation de certaines lectures du féminisme, inquiétudes écologiques ou rejet du modèle familial traditionnel. D'autres encore évoquent un malaise plus profond, un désespoir diffus qui traverse une génération en perte de repères et de confiance dans l'avenir.

La matrice de la vie sociale

Et si, pourtant, la réponse était à chercher ailleurs ? Et si notre époque, plutôt que de souffrir avant tout d'un manque de moyens et de repères, était devenue prisonnière d'un excès de prévoyance et de calcul ? Et si, au fond, ce qui nous faisait collectivement défaut c'était cette part de folie sans laquelle aucune décision n'est possible ?

Cette intuition trouve un écho d'une étonnante actualité dans *Éloge de la folie*, un des chefs-d'œuvre d'Érasme et un des grands livres de la Renaissance. Au début du XVI^e siècle, l'humaniste mettait déjà en garde contre une sagesse excessive, froide, calculatrice, paralysante. Pour lui, la folie est avant tout cette force vitale, ce grain d'étourderie, d'enthousiasme et d'insouciance qui accompagne les hommes à chaque instant de leur existence.

Si elle est à l'origine de la plupart des erreurs humaines, la folie n'en demeure pas moins indispensable à la vie, car elle constitue le ressort caché de la spontanéité et de la disponibilité de l'homme. C'est elle qui permet les joies quotidiennes et qui constitue la matrice de la vie sociale : « *Quel homme, se demande Érasme, tendrait le col au joug du mariage, si, comme font nos sages, il calculait préalablement les inconvénients d'un tel état ? Et quelle femme irait à l'homme, si elle méditait ce qu'il y a de dangereux à mettre un enfant au monde et de fatigant à l'élever ?* »

Faire confiance en dépit de l'évidence

Érasme identifie ainsi « *deux obstacles principaux* » à l'action : l'hésitation, qui trouble la clarté de l'esprit, et la crainte, qui montre le péril et détourne d'agir. La folie, dit-il, « *en débarrasse à merveille* ». Peu comprennent « *l'immense avantage qu'il y a à ne jamais hésiter et à tout oser* ». En voulant atteindre le bonheur, l'intelligence finit paradoxalement par se retourner contre elle-même : la prudence excessive assèche les passions joyeuses, nourrit la méfiance et paralyse tout ce qu'il y a de vital, de gai et de grand en l'homme. La folie, nous dit Érasme, est ce par quoi les hommes existent : elle rend possible l'amour, l'amitié, les arts, les cités.

Par un retournement ironique, Érasme nous fait comprendre que ce « *délicieux égarement de l'esprit* » apparaît finalement comme le seul comportement sensé. Car la sagesse du monde, nous dit-il, n'est faite que de fausse sécurité, de vanité intellectuelle et de satisfaction matérielle. Aspirer à la folie, c'est donc rompre avec cette logique, rester étranger aux calculs du monde et faire confiance en dépit de l'évidence.

Notre génération n'est-elle pas composée de ces « *sages* » que décrivait Érasme, incapables d'agir tant que toutes les conditions idéales ne sont pas réunies ? Attendre une stabilité parfaite, une situation professionnelle sécurisée, un confort matériel garanti, une complémentarité émotionnelle absolue : tout cela semble bien raisonnable. Pourtant, cet esprit stratège devient lui-même une forme de déraison, car il nous fait passer à côté de nos propres vies.

Réveiller la part d'illusion et de spontanéité

Peut-on pour autant en vouloir à cette génération ? Ayant évolué depuis leur enfance dans un système dont le ressort principal semble être la recherche maximale d'efficacité, elle ne peut qu'en épouser la logique. Anticiper, évaluer, mesurer, codifier, neutraliser le risque, éviter à tout prix l'imprévisible, voilà ce qui fait aujourd'hui mouvoir nos sociétés techniciennes, dirait Jacques Ellul. On produit de la norme à n'en plus finir. La quête du rendement maximal semble s'être imposée comme l'horizon indépassable de toute chose.

Quelle place pour un enfant dans une telle société ? Par essence, l'enfant est une irruption de folie dans un monde d'adultes trop sages. Il dérange les plans bien ficelés, bouscule les certitudes et n'est pas rentable économiquement. Dans une société régie par la performance et la bureaucratie, et par un confort qui aseptise les esprits, cette folie n'a plus vraiment sa place. Peut-être est-ce précisément pour cela que l'enfant lui-même semble, peu à peu, en être exclu.

Mais le danger est grand. Car à mesure que l'homme s'éloigne de cette folie enfantine, celle de l'amour gratuit, de l'audace et de la joie, il vit de moins en moins. Plutôt que de multiplier les plans technocratiques pour « *réarmer démographiquement* » la France (jusqu'à envisager l'envoi de lettres par le gouvernement à tous les Français de 29 ans), ne serait-il pas plus sage de réfléchir à la manière de réveiller la part d'illusion et de spontanéité qui régit secrètement cette jeunesse morose ? Car au fond, la vraie sagesse ne se cache-t-elle pas, depuis toujours, sous les traits de la folie ?

© La Croix - 2026

SOLIDARITE

À ROUEN, COMMENT UNE ASSOCIATION ORGANISE DES OBSEQUES POUR LES DEFUNTS ISOLEES ET PRECAIRES

L'Association rouennaise pour l'adieu aux morts isolés (Arami) assure des inhumations dignes aux défunts sans ressources. Rencontre avec trois femmes de cœur, déterminées à réintégrer chaque histoire de vie dans l'humanité commune.

« Madame, vous étiez la cadette d'une fratrie de trois enfants et vos deux frères sont morts jeunes. On ne vous connaissait pas d'autre famille. Vous étiez originaire de Reims et vous vous seriez installée à Rouen il y a une douzaine d'années. Vous avez toujours été d'une grande discrétion sur votre passé familial. C'était votre jardin secret ; soyez respectée dans votre silence, lourd de tous les deuils que vous avez certainement douloureusement vécus. »

Ces mots sont ceux de Marie-Agnès Bigot dédiés à Maryse M. lors de son inhumation dans le jardin du souvenir du cimetière de l'Ouest, à Rouen, le 18 mars 2025. Membre de l'Association rouennaise pour l'adieu aux morts isolés (Arami), Marie-Agnès a poursuivi son hommage devant le cercueil de pin et s'est recueillie avec quatre bénévoles. Personne d'autre n'est venu.

Mais grâce aux persévérantes recherches de l'Arami, l'écho musical d'un lien ténu est parvenu jusqu'à cet adieu : un monsieur, que Maryse avait connu quelques mois avant sa mort, a suggéré l'écoute de *Bohemian Rhapsody*, une chanson du groupe Queen. « Cet homme appelait régulièrement le service du CHU de Rouen où elle a passé ses derniers jours, raconte Marie-Agnès qui a réussi à le contacter. Il vit au Portugal et n'a pas souhaité se déplacer. »

Présence fraternelle

Marie-Agnès Bigot, Dominique Lasnez et Joëlle Decaux, sont les piliers de l'Arami qui compte une douzaine de bénévoles. Des histoires d'enterrements ou de crémations sans famille, ni amis, elles peuvent en raconter des dizaines. Leur mission, c'est justement d'essayer de rendre à chaque défunt son histoire singulière, de rappeler quels ont été ses liens avec ses frères humains.

Depuis sa création en 2006, l'association a accompagné plus de 800 personnes, décédées seules, à leur domicile, à l'hôpital, dans des foyers d'hébergement ou dans la rue. Pour chacune d'entre elles, ses membres ont rédigé un hommage et assuré une présence fraternelle à l'inhumation.

L'Arami collabore étroitement avec les services des affaires funéraires de la ville de Rouen puisque les communes ont l'obligation d'organiser des obsèques dignes à toute personne dépourvue de ressources décédée sur leur territoire. « L'Arami a été fondée par Léon Butez et Yves Meyer, très engagés auprès des personnes sans domicile fixe, souligne Dominique Lasnez, qui a pris la relève comme présidente de l'association. Mais la plupart de ceux que nous accompagnons aujourd'hui ont passé leurs dernières années chez eux, dans la solitude. Certains ont encore de la famille mais celle-ci n'a pas les moyens d'assumer les obsèques. »

À Rouen, si un corps n'a pas été réclamé 10 jours après un décès, le centre hospitalier en informe la mairie qui lance sa propre enquête et prévient rapidement l'association Arami. « Ces personnes doivent alors être inhumées dans les cinq jours, cela laisse peu de temps pour l'enquête et la rédaction de l'hommage », souligne Joëlle Decaux.

Ancienne fonctionnaire des finances publiques, Joëlle cherchait à rendre sa retraite utile. « Mon métier m'avait tout à fait préparée à collecter des informations auprès des maisons de retraite, des aides à domicile, des compagnies d'assurances. » Joëlle est la plus douée de l'équipe pour écumer les réseaux sociaux et contacter d'éventuels « amis » du défunt sur

Facebook. « Parfois, on pense avoir retrouvé des enfants. On envoie un message. Parfois, ils répondent. Ou pas. »

Pour Dominique Lasnez, employée de banque à la retraite, accompagner les morts isolés, c'est rendre ce qu'elle a reçu. « Abandonnée bébé, j'ai été élevée dans une famille aimante depuis l'âge de 2 ans. Mes parents nourriciers m'ont appris le partage, m'ont éveillée à la foi. Mes sœurs, ce sont les deux filles de l'Assistance publique qui ont grandi avec moi. On se fait une famille comme ça. »

Quant à Marie-Agnès Bigot, s'engager à l'Arami était une évidence après 42 ans de carrière comme assistante sociale au CHU de Rouen. Elle collaborait déjà avec Léon Butez, l'un des fondateurs de l'association, en lui fournissant les renseignements nécessaires à la rédaction des hommages. « Mon père était éducateur et j'ai grandi dans les logements de fonction de foyers d'enfants confiés par l'aide sociale. C'est dans mon ADN. »

« La mort est une étape essentielle »

Dominique, Joëlle et Marie-Agnès s'occupent des morts, mais aussi des vivants. Souvent, il faut déployer des talents de médiation quand la blessure d'une rupture ancienne est ravivée par la nouvelle d'un décès. Ce fut le cas autour de la mort de Cédric, 51 ans. Sa compagne a déclaré à la mairie qu'elle n'avait pas les moyens d'assurer les obsèques. Le service funéraire municipal a retrouvé la mère du défunt, fâchée avec son fils, assurant qu'elle ne pouvait financièrement pas faire face, elle non plus.

Situation conflictuelle entre la mère qui exigeait l'incinération et la compagne, certaine de la volonté de Cédric d'être enterré. « Cette dernière voulait contester ce choix devant un tribunal, ce dont nous avons réussi à la dissuader en prenant le temps de l'écouter longuement, se souvient Marie-Agnès Bigot. Nous tentons de désamorcer les dissensions en permettant aux proches d'exprimer ce qu'ils ont sur le cœur. Reposer en paix n'est pas seulement une formule. Elle a un sens profond. Beaucoup de personnes présentes aux cérémonies, familles, amis, voisins, nous font part de leur apaisement. »

Il y a aussi des disparitions qui fédèrent comme celle de Didier, habitant d'une vieille maison de la rue des Bons-Enfants à Rouen. Pas de famille mais une compagne handicapée, incapable de descendre les escaliers escarpés. Didier était une figure du quartier dont il s'autoproclamait « le maire ». C'est le gérant du bar au rez-de-chaussée qui s'est manifesté auprès de la chambre mortuaire.

Les bénévoles d'Arami l'ont rencontré ainsi que la compagne de Didier pour rédiger un hommage. Il y avait 60 personnes à l'enterrement : les commerçants avaient fermé boutique pour être là. « Le voisinage s'est cotisé pour qu'un artiste peigne son portrait sur un mur du quartier. La mairie a rendu visite à la compagne handicapée pour mettre en place une aide à domicile, raconte Dominique Lasnez. Les voisins vont la voir tous les jours. »

Pourquoi est-ce si important que les gens ne partent pas seuls ? « La dignité, nous essayons de la faire vivre au quotidien dans nos activités de solidarité, répond Marie-Agnès. La mort est une étape essentielle. Être présent, exprimer une parole dans une démarche de fraternité, c'est attester que quelque chose est accompli, que cette vie se termine dignement et si possible dans la paix. »

Lecture du livre de Ben Sira le Sage (*Si 15, 15-20*)

Si tu le veux, tu peux observer les commandements, il dépend de ton choix de rester fidèle. Le Seigneur a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main vers ce que tu préfères. La vie et la mort sont proposées aux hommes, l'une ou l'autre leur est donnée selon leur choix. Car la sagesse du Seigneur est grande, fort est son pouvoir, et il voit tout. Ses regards sont tournés vers ceux qui le craignent, il connaît toutes les actions des hommes. Il n'a commandé à personne d'être impie, il n'a donné à personne la permission de pécher. – Parole du Seigneur.

Psaume 118 (119), 1-2, 4-5, 17-18, 33-34

Heureux les hommes intègres dans leurs voies
qui marchent suivant la loi du Seigneur !
Heureux ceux qui gardent ses exigences,
ils le cherchent de tout cœur !

Toi, tu promulgues des préceptes
à observer entièrement.

Puissent mes voies s'affermir
à observer tes commandements !

Sois bon pour ton serviteur, et je vivrai,
j'observerai ta parole.

Ouvre mes yeux,
que je contemple les merveilles de ta loi.

Enseigne-moi, Seigneur, le chemin de tes ordres ;
à les garder, j'aurai ma récompense.
Montre-moi comment garder ta loi,
que je l'observe de tout cœur.

Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens (*1 Co 2, 6-10*)

Frères, c'est bien de sagesse que nous parlons devant ceux qui sont adultes dans la foi, mais ce n'est pas la sagesse de ce monde, la sagesse de ceux qui dirigent ce monde et qui vont à leur destruction. Au contraire, ce dont nous parlons, c'est de la sagesse du mystère de Dieu, sagesse tenue cachée, établie par lui dès avant les siècles, pour nous donner la gloire. Aucun de ceux qui dirigent ce monde ne l'a connue, car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire. Mais ce que nous proclamons, c'est, comme dit l'Écriture : *ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas venu à l'esprit de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux dont il est aimé*. Et c'est à nous que Dieu, par l'Esprit, en a fait la révélation. Car l'Esprit scrute le fond de toutes choses, même les profondeurs de Dieu. – Parole du Seigneur.

Alléluia. (*cf. Mt 11, 25*)

Tu es béni, Père, Seigneur du ciel et de la terre, tu as révélé aux tout-petits les mystères du Royaume !

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (*Mt 5, 17-37*)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise. Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. Je vous le dis en effet : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne commettras pas de meurtre*, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal. Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la géhenne de feu. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou. Vous avez appris qu'il a été dit : *Tu ne commettras pas d'adultère*. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Si ton œil droit entraîne ta chute, arrache-le et jette-le loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier jeté dans la géhenne. Et si ta main droite entraîne ta chute, coupe-la et jette-la loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier qui s'en aille dans la géhenne. Il a été dit également : *Si quelqu'un renvoie sa femme, qu'il lui donne un acte de répudiation*. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui renvoie sa femme, sauf en cas d'union illégitime, la pousse à l'adultère ; et si quelqu'un épouse une femme renvoyée, il est adultère. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur*. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu, ni par la terre, car elle est son marchepied, ni par Jérusalem, car elle est la Ville du grand Roi. Et ne jure pas non plus sur ta tête, parce que tu ne peux pas rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir. Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. » – Acclamons la Parole de Dieu.

PRIERES UNIVERSELLES

Pour que la Sagesse de l'Évangile travaille le cœur des hommes et fasse advenir un Monde nouveau d'amour, de justice et de paix, ensemble prions.

Pour que toute leur vie soit imprégnée de l'esprit du Sermon sur la montagne, prions le Seigneur.

Pour qu'ils soient présents aux espoirs et aux détresses, aux joies et aux peines des hommes et des femmes de notre temps, prions le Seigneur.

Pour que la logique de la paix l'emporte sur celle de la guerre, prions le Seigneur.

Pour que la voie de la négociation l'emporte sur l'aveuglement de la violence et de la haine, prions le Seigneur.

Pour ceux et celles qui, chez nous, affrontent la maladie ou le deuil qu'ils trouvent des témoins de l'Évangile pour les rejoindre, les écouter, les accompagner, prions le Seigneur.

Pour les victimes, en Syrie et en Turquie, du séisme, pour ceux qui n'ont plus rien, prions le Seigneur.

Pour que nous sachions, les uns et les autres, donner le témoignage d'une communauté où se vivent le pardon et la réconciliation, prions le Seigneur.

Dieu, qui nous appelles à vivre à l'image de ton amour, Accorde-nous d'avancer sur le chemin de la vie les yeux fixés sur ton Fils bien-aimé, en qui tu nous as dévoilé l'infini de ta tendresse, Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

Chers frères et sœurs, bonjour !

Dans l'Évangile de la liturgie d'aujourd'hui, Jésus dit : « *N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir* » (Mt 5,17). *Accomplir* : c'est un mot clé pour comprendre Jésus et son message. Qu'est-ce que signifie cet « *accomplir* » ? Pour l'expliquer, le Seigneur commence par dire ce que *n'est pas* l'accomplissement. L'Écriture dit « *tu ne tueras pas* », mais pour Jésus, cela ne suffit pas si l'on blesse ensuite ses frères et sœurs en paroles ; l'Écriture dit « *tu ne commettras pas d'adultère* », mais cela ne suffit pas si l'on vit ensuite un amour entaché de duplicité et de mensonges ; l'Écriture dit « *tu ne porteras pas de témoignage mensonger* », mais il ne suffit pas de faire un serment solennel si l'on agit ensuite avec hypocrisie (cf. Mt 5,21-37). Il n'y a pas d'accomplissement de cette façon.

Pour nous donner un exemple concret, Jésus se concentre sur le « *rite de l'offrande* ». En faisant une offrande à Dieu, on lui rendait la gratuité de ses dons ; c'était un rite très important — faire une offrande pour restituer symboliquement, pour ainsi dire, la gratuité de ses dons —, si important qu'il était interdit de l'interrompre, sauf pour des raisons graves. Mais Jésus affirme qu'il faut l'interrompre si un frère a quelque chose contre nous, afin d'aller d'abord se réconcilier avec lui (cf. vv.23-24) : ce n'est qu'alors que le rite est *accompli*. Le message est clair : Dieu nous aime d'abord, gratuitement, en faisant le premier pas vers nous sans que nous le méritions ; et alors nous ne pouvons pas célébrer son amour sans faire à notre tour le premier pas pour nous réconcilier avec ceux qui nous ont blessés. Ainsi, il y a un accomplissement aux yeux de Dieu ; autrement, l'observance extérieure, purement rituelle, est inutile, elle devient une fiction. En d'autres termes, Jésus nous fait comprendre que les règles religieuses sont utiles, elles sont bonnes, mais elles ne sont qu'un début : pour leur donner une plénitude, il faut aller au-delà de la lettre et vivre leur sens. Les commandements que Dieu nous a donnés ne doivent pas être enfermés dans les caveaux asphyxiants de l'observance formelle,

sinon nous restons dans une religiosité extérieure et détachée, serviteurs d'un « *dieu maître* » plutôt qu'enfants de Dieu le Père. Jésus veut cela : ne pas avoir l'idée de servir un Dieu maître, mais le Père ; et pour cela, il est nécessaire de dépasser la lettre.

Frères et sœurs, ce problème n'existait pas seulement à l'époque de Jésus, il existe aussi aujourd'hui. Parfois, par exemple, nous entendons : « *Père, je n'ai pas tué, je n'ai pas volé, je n'ai fait de mal à personne...* », comme pour dire : « *Tout va bien* ». Voici l'observance formelle, qui se contente du *strict minimum*, alors que Jésus nous invite au *maximum possible*. Rappelons-nous : Dieu ne raisonne pas à travers des calculs et des tableaux ; il nous aime comme un amoureux : pas au minimum, mais au maximum ! Il ne nous dit pas : « *Je t'aime jusqu'à un certain point* ». Non, le véritable amour ne va jamais jusqu'à un certain point et ne se sent jamais satisfait ; l'amour va toujours au-delà, il ne peut pas faire autrement. Le Seigneur nous l'a montré en donnant sa vie sur la croix et en pardonnant à ses meurtriers (cf. Lc 23,34). Et il nous a confié le commandement qui lui tient le plus à cœur : que nous nous aimions les uns les autres *comme il nous a aimés* (cf. Jn 15,12). C'est l'amour qui donne son accomplissement à la Loi, à la foi, à la vraie vie !

Alors, frères et sœurs, nous pouvons nous demander : comment est-ce que je vis la foi ? S'agit-il d'une question de calculs, de formalismes, ou d'une histoire d'amour avec Dieu ? Est-ce que je me contente uniquement de ne pas faire de mal, de conserver « *une façade* », ou est-ce que j'essaie de grandir dans l'amour de Dieu et des autres ? Et de temps en temps, est-ce que je me mesure sur le grand commandement de Jésus, est-ce que je me demande si j'aime mon prochain comme il m'aime ? Car peut-être sommes-nous inflexibles dans notre jugement des autres et nous oublions d'être miséricordieux, comme Dieu l'est avec nous.

Que Marie, qui a parfaitement observé la Parole de Dieu, nous aide à accomplir notre foi et notre charité.

ENTRÉE :

R-Tu nous invites à la fête,
Jésus Christ ressuscité.
Tu nous invites à la fête
Et nous venons te chanter !

1- Il y a des fleurs et la table est prête,
Nous venons te rencontrer.
Le pain de nos vies, le vin de nos fêtes,
Nous venons les partager.

2- Nous venons vers toi avec nos misères
Et la nuit de nos péchés.
Écoute nos voix, entends nos prières,
Viens, Seigneur, nous pardonner.

KYRIALE : *français*

GLOIRE À DIEU :

Voir page 15.

PSAUME :

Bénis sois tu Dieu de tendresse et de pitié
Plein d'amour pour tous les hommes.

ACCLAMATION : *Albéric TEHEI*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
consubstantiel au Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;

il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

E Iesu e to'u faaora, e Iesu e aroha mai ia matou.

OFFERTOIRE :

1- Vers toi, Seigneur, vois nos mains qui s'élèvent !
Un seul chant joyeux a jailli de nos lèvres.
Reçois tous ces jours de travail et de fête,
Royaume de Dieu parmi nous.

2- Vers toi, Seigneur, nos prières s'élancent.
Transforme nos mains en un chant de louange :
En servant nos frères c'est toi qu'elles chantent,
Royaume de Dieu parmi nous.

3- Vois nos mains pour que vienne ton règne.
Voici nos deux mains pour que change la terre :
Remplis de ta force d'amour tous nos gestes,
Royaume de Dieu parmi nous.

SANCTUS : *français*

ANAMNESE :

Te faai atu nei matou, i to oe na poheraa
E te Fatu e Ietu e, te faateitei nei matou
I to e na tiafaahouraa e tae noa tu ito oe hoiraa mai,
Ma te hanahana.

NOTRE PÈRE : *chanté*

AGNUS : *français*

COMMUNION : *Orgue*

ENVOI :

Bénissez le Seigneur,
Vous tous serviteurs du Seigneur,
Qui demeurez dans la maison de Dieu,
Durant les heures de la nuit.

Levez les mains vers lui
Et bénissez votre Dieu,
Que le Seigneur soit béni de Sion,
Lui qui fit le ciel et la terre.

CHANTS

DIMANCHE 15 FEVRIER 2026 A 5H50 – 6^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

ENTRÉE :

1- Laisse nous Seigneur entrer dans ta maison
Laisse-nous venir chez toi
Laisse nous Seigneur partager ta moisson
Laisse-nous chanter avec Toi.

R- C'est jour de fête ! alléluia !
Lumière est faite ! alléluia !

KYRIALE : *tabitien*

GLOIRE À DIEU :

R- Gloire à Dieu et paix sur terre aux hommes qu'il aime. (*bis*)

Père Saint Créateur la terre est remplie de ta gloire
Nous te chantons merci, nous bénissons ton nom /R

Fils bien aimé Jésus, tu portes les péchés des hommes
Toi seul es le Seigneur, toi seul es le très haut /R

Saint Esprit d'unité, tu souffles la vie sur le monde
Tu nous remplis d'amour, nous fais enfants de Dieu /R

PSAUME :

Seigneur enseigne moi tes voies
Fais-moi connaître ta route dirige moi éclairé
Car tu es le Dieu qui me sauve.

ACCLAMATION :

H Allé alléluia ... Allé Alléluia
F Alléluia Alléluia Alléluia... Allé Alléluia.

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
consubstantiel au Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,

qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *adapt TEVARIA William*

A faaroo mai i ta matou pure Te Atua manahope
Aroha mai e a faarii mai i ta matou aniraa.

OFFERTOIRE :

R- Voici le pain, voici le vin,
Pour le repas et pour la route.
Voici ton Corps, voici ton Sang,
Entre nos mains voici ta vie
Qui renaît de nos cendres.

1- Pain des merveilles de notre Dieu ;
Pain du Royaume, table de Dieu.

2- Vin pour les noces de l'homme Dieu ;
Vin de la fête, Pâques de Dieu.

SANCTUS : *tabitien*

ANAMNESE :

Tu as connu la mort, tu es ressuscité
Et tu reviens encore pour nous sauver
H Viens Seigneur nous t'aimons
viens Seigneur nous t'attendons.

NOTRE PÈRE : *français*

AGNUS : *tabitien*

COMMUNION :

1- Te mafatu mo'a no Iesu
Te vai puna no te here
Te auahi no te aroha

R- No reira matou, e himene ai arue iana, i teie nei
No reira matou, e Himene ai ta'u fatu here, aroha mai.

ENVOI :

R Oe te hoa no te Toru Tahī, e mama Maria e
O ta Iesu i pūpū mai no tatou
Ei Metua vahine no tatou.

1- E Maria e a pure 'oe
No matou nei to mau tamarii
Paruru mai a tauturu mai
Ia tae matou ia Iesu rā.

ENTRÉE : MHN 52

E ao to tei hopoi 'te Zugo no te Evaneria ra,
to tei rave te tatauro, apee i te Metia.
Herehia maira e Ietu aita roa ona mata'un
O te Atua tona paruru, te hoa no tona a'au.
Aore roa e mea'tu tana ra e hina'aro,
te auraro 'tona Fatu i te maita'i i te ati.

KYRIALE : Dédé I – MP p.5

GLOIRE À DIEU : Dédé I

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atou o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME : MH n°10 p.50

A faaro'o, a haapa'o i ta te Atua mau ture,
Tei reira, te ora, te ora mure ore.

ACCLAMATION : Rona T.

Alléluia, Alléluia, Alléluia, Amen ! (bis)

PROFESSION DE FOI :

Voir page 13.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Oh Seigneur écoute-nous alléluia,
Oh Seigneur exauce-nous alléluia.

OFFERTOIRE : MHN 44

- R-A faaroo, a haapa'o i to te Atua mau ture,
Tei reira, te Ora, Te ora, mure ore.
- 1- I te matamua te Atua, ua papa'i tona ture,
I te mafatu no te ta'ata, Ma te tapa'o mure ore.
 - 2- Te mau ture ho'e ahuru, tei roto ato'a ia.

I te Aroha i te Atua, E ite ta'ata tupu.

- 3- Haapii, haapao papu, i tera mau ture mo'a,
A mau i te tuto no Iesu ma te puai, te aroha.

SANCTUS : Dédé I – PH p.6 - tabitien

ANAMNESE : Pierre Célestin NOUVEAU – p.67

Te fa'i atu nei matou, i to 'oe ra pohera'a,
e te Fatu e Ietu e.
Te faateitei nei matou, i to'oe na tiafaahou ra'a,
e tae noatu i to'oe hoi ra'a mai, ma te hanahana.

NOTRE PÈRE : Dédé III - français

AGNUS : Dédé I – p.8 - tabitien

COMMUNION : MHN 89

- 1- Aimer Jésus, l'écouter en silence
Baiser ses pieds, reposer sur son cœur.
Mettre en lui seul toute ma complaisance.
Voilà ma vie et voilà mon bonheur !
Divin Jésus, doux Sauveur que j'adore
pour vous aimer le temps me fait défaut :
J'attends le ciel pour aimer plus encore.
Ah ! que ne puis-je y voler aussitôt. (bis)
- 2- Quand en silence au-dedans de moi-même
tout doucement je pense à mon Jésus
Lorsque je sers et lui dis que je l'aime.
Je suis heureux et veux rien de plus !
Au fond du cœur, il me parle et murmure
Des mots si doux que j'en brûle d'amour.
J'attends le ciel pour aimer sans meure,
Ah ! que ne puis-je y voler dès ce jour. (bis)

ENVOI :

Outou te miti e te maramarama, na teie nei ao,
outou te miti e te maramarama, na te ie nei ao.
Ia riro outou e ite no'u i mua i te ta'ata,
o to'u here e to'u aroha, o Ietu te e'a e te ora.



CHANTS

DIMANCHE 15 FEVRIER 2026 A 18H – 6^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

ENTRÉE :

Père, je te bénis.
Aux sages et aux savants, tu caches ton mystère,
Mais au cœur de l'enfant tu dis que tu es Père.
Père, je te bénis pour ton immense amour.

KYRIALE : *tabitien*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.
Toi qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves les péchés du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car Toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Heureux ceux qui marchent suivant la loi du Seigneur !

ACCLAMATION : *Alleluia*

PROFESSION DE FOI :

Voir page 13.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

E te Fatu, a faaroo mai, aroha mai ia matou.

OFFERTOIRE :

- 1- Aimons-nous les uns les autres
Et vivons comme des frères (*bis*)
Pour qu'au retour du Christ,
Oui pour qu'au retour du Christ
Nous soyons tous préparés.
- 2- Quand ton frère a quelque chose
Contre toi qu'il t'en souviene (*bis*)
Va d'abord trouver ton frère
Va d'abord trouver ton frère
Et tu reviendras prier.
- 3- À ceci tu connaîtras,
Que l'Esprit en toi demeure (*bis*)
Si ton cœur est plein d'amour,
Si ton cœur est plein d'amour

Pour le plus abandonné.

- 4- Car la foi et l'espérance
Un jour devront disparaître (*bis*)
Seul nous restera l'Amour
Seul nous restera l'Amour
Qui était, qui est et vient.

SANCTUS : *tabitien*

ANAMNESE : *français*

NOTRE PÈRE : *français*

AGNUS : *tabitien*

COMMUNION :

- 1- Quelque chose d'extraordinaire m'est arrivé
Je me sens désormais transformé
J'ai retrouvé l'espoir, l'envie de vivre,
De ressentir la chaleur du soleil
Plus de désespoir, je me sens revivre,
C'est vraiment merveilleux.
- R-Laisse l'Amour toucher ta vie
Et tu verras les choses d'une autre façon
Quand l'Amour est au fond de toi
Laisse l'Amour toucher ta vie.
- 2- Tu pourrais être bien plus heureux
Approche-toi, écoute un peu
et tu réaliseras que Dieu est toujours prêt à te donner
Cet Amour que tu as tant désiré
Et si tu y crois, tu verras, tu le ressentiras.

ENVOI :

- 1- Les saints et les anges en chœur glorieux
Chantent vos louanges Ô Reine des cieux.
- R-Ave, Ave, Ave Maria. (*bis*)
- 2- Soyez le refuge des pauvres pécheurs,
Ô Mère du Juge, qui sonde les cœurs.



LES CATHE-MESSES

Samedi 14 février 202618h00 : **Messe** : Flo et Jean-Marie - anniversaire ;**Dimanche 15 février 2026****6^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE** - Fête – vert05h50 : **Messe** : Pro-populo ;08h00 : **Messe** : James et Francine ESTALL - Action de grâce ;09h15 : **Baptême** de Aumana ;18h00 : **Messe** : Laurent Teikivaoaki KIMITETE ;**Lundi 16 février 2026**

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;**Mardi 17 février 2026**

Les sept saints fondateurs des Servites de Marie - vert

05h50 : **Messe** : M^{gr} Jean-Pierre COTTANCEAU - ordination ;**Mercredi 18 février 2026****MERCREDI DES CENDRES** - violet

Jour d'abstinence et de jeûne

*Quête pour la formation des futurs prêtres*05h50 : **Messe** : pour les séminaristes ;12h00 : **Messe** : pour les séminaristes ;**Judi 19 février 2026**

Judi après les Cendres - violet

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;**Vendredi 20 février 2026**

Vendredi après les Cendres – violet

Jour d'abstinence

05h50 : **Messe** : Famille LEO KITU et PAPATAHI ;14h30 à 16h30 : **Confessions** ;**Samedi 21 février 2026**

Samedi après les Cendres – violet

Saint Pierre Damien, évêque et docteur de l'Église

05h50 : **Messe** : Anniversaire de LISSAC Kohekura + Âmes du purgatoire ;18h00 : **Messe** : Familles WONG, CHEUNG, FARNHAM, MARSAULT, BOCHECIAMPE ;**Dimanche 22 février 2026****1^{ER} DIMANCHE DU TEMPS DE CAREME** - violet05h50 : **Messe** : Pro-populo ;08h00 : **Messe** : VONGUE Yves-Marie (+) et action de grâce VONGUE Madeleine ;18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

« Des pauvres, vous en aurez toujours avec vous, mais moi, vous ne m'aurez pas toujours ».

Jean 12,8

LES CATHE-ANNONCES

Paroisse de la Cathédrale de Papeete

MERCREDI DES CENDRES



MERCREDI 18 FEVRIER 2026
À 5H50 ET 12H

AVEC IMPOSITION DES CENDRES

QUÊTE POUR LA VIE DES SEMINARISTES

LES REGULIERS

Messes : Semaine :

- du lundi au samedi à 5h50 ;

- le mercredi à 12h (*sauf jours fériés*) ;**Dimanche :**

- samedi à 18h ;

- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

Office des Laudes : du lundi au samedi à 05h30 ;**Confessions :** Vendredi de 14h30 à 16h30 au presbytère ;
ou sur demande (*tél : 40 50 30 00*).**SOUTENEZ L'ACCUEIL TE VAI-ETE****Relevé d'identité bancaire :****C.A.MI.CA. – Accueil Te Vai-ete****Identifiant national de compte bancaire**

Banque	Agence	Compte	Clé
14168	00001	14007331301	34
Iban			
FR761416800011400733130134			
Bic			
OFTPPFT1XXX			

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs ... : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;

Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031

Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Courriel : cathedraledepapeete@gmail.com ; Site : www.cathedraledepapeete.com ;

Twitter : @makuikiritofo ; Facebook : Cathédrale Papeete.